

Compte-rendu de la réunion du comité départemental du Centenaire de 14-18

Paris – 30 septembre 2015

Etaient présents à la réunion :

Préfecture de Paris

Jean-Sébastien Lamontagne, Sous-préfet, Directeur de Cabinet

Morad Tifak, Chef du Service du protocole, de l'accueil et de la sécurité (SPAS)

Françoise Tigoulet, Adjointe au chef du Service du protocole, de l'accueil et de la sécurité

Jean-Louis Clouard, Chargé de mission au sein du SPAS

Sandra de Bernardi, Attachée de Presse au Service de la communication interministérielle

Préfecture de Police de Paris

Jean-Marc Gentil, Conseiller mémoire et patrimoine au Cabinet du Préfet de Police

Mairie de Paris

Romarc Seuzaret, Conseiller technique au Cabinet de Mme Catherine Vieu-Charrier,
Adjointe à la Maire de Paris chargée de la mémoire

Hôtel national des Invalides

Commandant Faldony Revillon, Officier adjoint au Cabinet du Gouverneur militaire de Paris

Rectorat

Rachid Azzouz, représentant M. le Recteur de l'Académie de Paris

Archives de Paris

Guillaume Nahon, Directeur des Archives de Paris

ONAC

André Rakoto, Directeur départemental de l'Office national des anciens combattants

RATP

Pierre Audiger, Direction de la communication de la RATP

Association des professeurs d'histoire et de géographie de Paris

Marc Charbonnier, Vice-président de l'APHGP

Le Souvenir Français

Général Jean Susini, délégué général du Souvenir Français

Fédération nationale André Maginot

Henri Schwindt, Président de la commission du Centenaire de la Fédération nationale
André Maginot

Société des Amis de Clémenceau

Marcel Wormser, Président de la Société des Amis de Clémenceau

Union des Blessés de la Face et de la Tête

Henri Dénay de Bonnaventure, Président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Direction centrale du Service de Santé des Armées

M. le Médecin général Inspecteur (2S) Raymond Wey, représentant le Général

Jean-Marc Debonne, Directeur central du service de santé des Armées

* * * * *

Monsieur Jean-Sébastien Lamontagne, Sous-préfet, Directeur du Cabinet du Préfet de Paris et d'Ile-de-France, ouvre la séance en rappelant que cette réunion est la sixième depuis la création du Comité départemental du Centenaire de 14-18, en 2012.

Il se félicite des quelques 60 projets déjà labellisés depuis cette date mais note un certain essouffement dans le nombre d'actions mémorielles en instance.

A l'occasion d'un tour de table, il demande aux participants de bien vouloir faire part au Comité départemental des actions mémorielles actuellement à l'étude.

Monsieur Romaric Seuzaret évoque le « Monument universel aux Morts » en projet d'installation dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris et qui préfigure la relance des actions attachées à la mémoire de 14-18 qui aura lieu dès le début de 2016.

Monsieur Jean-Marc Gentil, rappelle que la Préfecture de Police met à disposition des porteurs de projets d'une part, un important fonds d'archives et d'autre part, un orchestre de très bon niveau.

Monsieur Marcel Wormser indique la tenue du colloque sur la pensée politique de Georges Clémenceau ainsi que la parution de l'album intitulé « Clémenceau au front ».

Monsieur Marc Charbonnier évoque un numéro abécédaire de la Revue « Historiens et Géographes » sur la Grande Guerre et un colloque à Verdun prévu en 2016 à destination des professeurs d'histoire et de géographie.

A l'issue de ce tour de table, M. le Directeur de cabinet propose qu'il soit procédé à l'examen des dossiers de demandes de subventions.

M. Clouard présente le dossier de demande de subvention relatif à la publication des éditions Cohen & Cohen, intitulé « **La Génération perdue - Des Américains à Paris, 1914-1939** » pour lequel il est demandé 17 500€ pour un coût total de fabrication de 60 139€.

Après délibération des membres du comité, il est décidé de transmettre ce dossier avec un avis réservé du comité départemental, compte-tenu de la nature commerciale du projet.

S'agissant du second dossier centré sur une **exposition qui s'est tenue à la Pitié-Salpêtrière et relative aux hôpitaux parisiens pendant la Grande Guerre**, le comité donne un avis favorable à la demande de subvention de 29 200 € mais il assortit cet avis d'une demande de prolongement de cette exposition notamment en direction de l'Education nationale afin que le maximum d'élèves puisse en bénéficier.

Le troisième appel à subvention concerne également un dossier ayant reçu le label de la Mission nationale du Centenaire de 14-18 et s'articule autour d'un spectacle vivant intitulé « **Reviens, je t'espère – Voix de femme dans la Grande Guerre** ». Ce texte s'inspire d'une correspondance échangée entre un « Poilu » et celle qui l'attend à l'arrière. Il reçoit un accueil favorable du comité dans la limite des 30 % du coût total du projet, soit 1.596€.

A l'occasion de l'examen de ce dossier, Monsieur Lamontagne suggère que, désormais, les porteurs de projets viennent eux-mêmes défendre leurs demandes devant le comité.

La quatrième et dernière demande de subvention a trait à un spectacle tout public, intitulé « **Farben** » de Mathieu Bertholet et mis en scène par Véronique Bellegarde de l'association « Le Zéphir ».

L'association « Le Zéphir » qui porte ce spectacle en assure la production avec un budget à hauteur de 86. 489 €. Or, elle demande une subvention de 6 000 €, somme qui s'inscrit dans la règle des 30 % de prise en charge autorisée par le comité scientifique de la Mission nationale du Centenaire de 14-18.

Dans ces conditions, les membres du comité départemental émettent un avis favorable à cette requête, sous réserve néanmoins de l'extension de ce spectacle à un public plus large qu'actuellement.

Les membres du Comité parisien du centenaire sont ensuite appelés à émettre un avis sur les trois dossiers de demande de « Label - Mission nationale du Centenaire de 14-18 » qui suivent :

1° « **Les Forêts de la Grande Guerre, Histoire, mémoire, patrimoine** »

Il s'agit d'une publication des Presses de l'Université Paris-Sorbonne qui présente « La Forêt » comme un acteur méconnu mais bien réel de la Grande Guerre (que l'on songe au bois nécessaire à l'étayage des tranchées jusqu'à celui dont les premiers aéronefs seront faits).

Cet ouvrage de Jean-Paul Amat, son auteur, met en exergue la cicatrisation des champs de bataille et s'appuie sur une iconographie inédite et particulièrement remarquable.

Etudiants, chercheurs, enseignants et gestionnaires forestiers forment avec les administrations publiques vouées aux territoires forestiers (O.N.F. , Collectivités locales...), les publics naturels de ce type d'ouvrage dont l'analyse spatio-temporelle et la cartographie rend remarquablement compte de l'enjeu territorial et frontalier de la Première guerre mondiale.

Ce dossier reçoit en conséquence, un avis très favorable du comité parisien du centenaire.

2° « **Merveilles de la guerre... ?** »

Ce spectacle au titre quelque peu iconoclaste, a initialement, été joué à l'Institut Goethe de Paris, le 17 décembre 2014. Il se compose d'un ensemble de textes issus de la période 1914-1922 et consiste en des productions littéraires mais également, musicales et picturales en réaction, « à chaud » face à la guerre.

Chaque texte tente de « représenter » la guerre et dans le même temps, interroge nos propres représentations de la guerre.

Ce spectacle qui a reçu un vibrant accueil à l'Institut Goethe à Paris pourrait s'adresser à un public plus large (scolaires...) sous réserve d'une « re-crédation », d'ailleurs déjà envisagée.

Le comité départemental donne un avis favorable à la labellisation de ce spectacle sous réserve de son élargissement à un public plus jeune.

3° « Le Cabaret du Poilu »

Ce spectacle qui mêle le répertoire du café-concert du début du siècle à celui des tranchées et de la chanson française évoque avec humour et émotion la vie sur le front et à l'arrière ainsi que le destin singulier de personnages emblématiques de cette époque (le poilu, la cantinière, la veuve, le mitrailleur, les tourneuses d'obus...).

Ce spectacle qui est présenté depuis le 18 avril 2014 et jusqu'en cette fin 2015 rencontre son public, lequel lui réserve un excellent accueil. En outre, sur un ton plus léger mais non dénué de gravité parfois, il s'intègre parfaitement dans la volonté de faire revivre pour les jeunes et leurs aînés une époque où le rire et l'esprit de dérision le disputèrent souvent aux larmes.

Pour cette illustration si attractive d'une période si terrible de notre histoire, le comité soutient la demande de label présentée par l'association « Sans Léopard ».

* * * * *

Après avoir remercié les membres du comité départemental du Centenaire de 14-18, M. le Sous-préfet, directeur de cabinet conclut la séance non sans avoir annoncé au préalable, la tenue d'une prochaine séance de ce comité parisien, à la fin du premier trimestre 2016 et compte-tenu des productions mémorielles reçues d'ici-là.

